

<b>Zeitschrift:</b>	Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Zivilschutzverband
<b>Band:</b>	53 (2006)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Varia

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

existant entre l'Office fédéral de la protection de la population et l'USPC... Finalement, le Conseil des Etats a sauvé la situation.

L'UGPS participe aussi activement aux réunions des présidents romands des sections cantonales de l'USPC. Lors de celles-ci, la mise en commun des problèmes et la recherche de solutions permet un véritable échange. C'est d'ailleurs lors d'une de ces réunions qu'a été organisée une table ronde sur le thème «Comment faciliter la mise en place de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile» en prenant comme exemple le canton de Vaud. Cette réunion, présidée par Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique, a rencontré un succès plus grand qu'espéré. En effet, pas moins de 30 invités ont participé

à ce rendez-vous. Suite à cette session, il a été décidé de jeter les bases d'«Etats généraux romands de la sécurité». L'idée étant de faire un point le plus exhaustif possible sur la mise en œuvre de la protection de la population notamment en Suisse latine et d'émettre, le cas échéant, des recommandations aux organes concernés. Si on lit entre les lignes les déclarations de Pascal Gondrand, on voit bien que la ligne maîtresse n'est pas de remettre en cause ce qui existe, mais de rassembler ce qui est épars, tant il est vrai que l'on ressent un certain désarroi dans les sections.

Elément réjouissant: l'Organisation internationale de protection civile (OIPC), par l'intermédiaire de son Secrétaire général Nawaf Al-Sleibi, a adressé un courrier dans lequel il fait part de son souhait de renforcer les liens avec l'UGPS en sollicitant l'intégration de l'OIPC au sein de l'UGPS en qualité de membre partenaire. Jean-Charles Dédo, qui pour la circonstance représentait le Secrétaire général, a fait une brève présentation de l'OIPC. On retiendra que ses différentes missions sont:

- La formation de personnel de protection civile dans ses centres de formation (Pakistan, Egypte, Burkina Faso, Tunisie, Sénégal ainsi qu'en Suisse)
- L'acheminement de divers matériel d'intervention ou sanitaire (motopompes, compresseurs, etc.) auprès de services de protection civile de pays en voie de développement
- Audit et conseil: évaluation de systèmes nationaux de protection civile en vue de les renforcer
- Doctrine: développement de concepts de gestion des situations d'urgence
- Conception d'instruments de coopération et de coordination en matière de protection civile
- Organisation de conférences internationales
- Promotion et diffusion du Droit international humanitaire relatif à la protection civile
- Organisation de manifestations diverses (conférences, débats, expositions, etc.) lors de la journée mondiale de la protection civile. C'est à l'unanimité que l'OIPC est acceptée au sein de l'UGPS.

Après la partie administrative, les participants ont eu le privilège d'écouter un sujet fort complexe: «Migrations et réfugiés», présenté par Michael Winzap. Sujet fort complexe on l'a dit, et qui touche non seulement à la politique intérieure de la Suisse mais d'une manière plus globale tous les pays dits industrialisés. Si l'on ose le dire, il s'agit bien là d'une des maladies les plus pernicieuses de notre «civilisation».

Pour résumer ce sujet délicat, mais fort bien documenté par l'orateur, on pourrait dire que bien souvent les remèdes sont pires que le mal. Pour Michael Winzap, au-delà de la formation spécifique de nos diplomates, il convient de développer une politique de prévention et de soigner le «mal» à la racine. □



**Michael Winzap,**  
chef de la  
section politique  
humanitaire  
et migration  
au DFAE.

## VARIA

### DE L'OFAM À LA SUVA

## Assurance militaire

JM. Le 1<sup>er</sup> juillet 2005, l'assurance militaire a été transférée de l'OFAM à la Suva. L'Office fédéral de l'assurance militaire est supprimé.

L'assurance militaire est dirigée en tant que division (division MV) du département SuvaCare. L'assurance militaire est restée une assurance à part entière et la Suva a repris l'ensemble du personnel.

Les cas de l'assurance militaire sont dorénavant traités selon le New Case Management développé par la Suva. Les cas d'assurance sont subdivisés en trois nouvelles catégories: les cas standards, normaux et complexes. Le traitement décentralisé des cas en fonction du lieu de domicile est maintenu.

Des informations sont données par téléphone (voir ci-dessous) ou sur le website de la Suva:  
[www.suva.ch/assurance-militaire](http://www.suva.ch/assurance-militaire)

### Adresses

**Carouge GE**  
Suva Genève, AM, Case postale 2132  
1227 Carouge, Téléphone 022 307 77 00  
Compétent pour BE (f), FR (f), GE, JU,  
NE, VD, VS (f).

**Bellinzona**  
Suva Bellinzona, AM  
Casella postale 1069, 6501 Bellinzona  
Téléfono 091 820 20 11  
Competente per TI, GR (i).

**Ittigen BE**  
Suva Bern, MV, Postfach 8715  
3001 Bern, Telefon 031 387 35 35  
Compétent pour les cantons d'AG,  
BE (d), BL, BS, FR (d), LU, VS (d), SO.

**St-Gall**  
Suva St.Gallen, MV, Postfach  
9001 St.Gallen, Telefon 071 227 75 11  
Compétent pour les cantons d'AI, AR,  
GL, GR (d/r), NW, OW, SG, SH, SZ, TG,  
UR, ZG, ZH.

**Division MV**  
Suva, Div. assurance militaire  
Postfach 8715, 3001 Bern  
Telefon 031 387 35 35  
Fax 031 387 35 30